

MODALITES DE PRÊT TAPIS DE LECTURE

Réservation :

La réservation d'un tapis de lecture se fait 3 semaines minimum avant l'emprunt.

Personne référente :

Raymond OBER

tél : 04 90 83 49 95 ou 06 27 53 14 16

raymond.ober@vaucluse.fr

Conditions de prêt :

Le prêt est gratuit.

- **avoir suivi la formation** sur l'animation avec un tapis de lecture.
- **Emprunt de 1 mois**
- **Nous signaler au plus vite les dégradations** sur le tapis (lavage ou couture à prévoir) et sur les ouvrages (pour remplacement).
- Remplir **la fiche de suivi** du tapis (fiche à dupliquer, SVP).
- Joindre, si possible, les scénarios détaillés et photos éventuellement.

Transport :

Le transport dans le département de Vaucluse est assuré par le Service Livre et Lecture (SLL).

Hors département, le transport est à la charge de l'emprunteur.

Nous vous remercions de respecter les dates de prêt et de retour pour le transporteur.

Responsabilité :

L'emprunteur doit **prévoir une assurance pour la durée du prêt.**

Toute détérioration sera à sa charge.

La valeur d'assurance de chaque tapis se trouve sur le portail du SLL :

<https://sll.vaucluse.fr/animation/animer-sa-bibliotheque/tapis-de-lecture>

Chaque tapis de lecture est accompagné d'une fiche de prêt en double exemplaire et d'une liste des livres prêtés : ces documents serviront de référence pour la vérification du tapis à son retour.

La structure emprunteuse s'engage donc à vérifier à l'aide de ces documents et à contacter le SLL dans les plus brefs délais si toutefois elle constate une anomalie.

Entretien :

- **à la charge du SLL**, uniquement.
- Signaler, à son retour, si le tapis nécessite un nettoyage ou un entretien particulier.